

MASTER

Mention : Urbanisme et aménagement

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION
<ul style="list-style-type: none"> - Observation des dynamiques territoriales et urbaines et de leurs interrelations à différentes échelles - Analyse et définition des problématiques et enjeux urbains et territoriaux - Restitution, mise en partage et en débat des connaissances auprès des acteurs publics et privés - Accompagnement de l'élaboration et de la mise en œuvre des projets portés par les acteurs du territoire - Organisation de la coproduction des connaissances et accompagnement de la participation du public associés aux démarches d'urbanisme et d'aménagement 	<p><i>Compétences transversales</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention - Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine - Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale - Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines - Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines - Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux - Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation - Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation - Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère - Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles - Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe - Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif 	<p>Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés. Chaque ensemble d'enseignements à une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de Master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 crédits ECTS au-delà du grade de licence.</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION
<ul style="list-style-type: none"> - Élaboration de diagnostic urbain ou de territoire - Élaboration de prospective territoriale - Identification des enjeux dans la perspective de définir des stratégies et une prospective territoriale et urbaine - Conception du projet d'urbanisme ou de territoire et de ses dimensions locales en termes de vocations, d'organisation spatiale, d'usages, de valeur patrimoniale et de projets de vie (occupation des sols, paysages, formes urbaines, mobilités, espace public...) - Accompagnement des acteurs dans les démarches de planification spatiale et de l'urbanisme - Évaluation des plans et projets d'urbanisme ou de territoire - Coordination et pilotage de l'ensemble des actions et des processus de l'urbanisme opérationnel (de l'action foncière jusqu'à la mise en œuvre d'opérations d'aménagement) - Animation de projets urbains et territoriaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale - Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles <i>Compétences spécifiques</i> - Conduire une analyse écosystémique de l'organisation fonctionnelle des villes et des territoires et des dynamiques, spatiales et socio-économiques, qui les animent, de leurs interdépendances et de leurs impacts en lien avec les acteurs concernés et finalisée à la conduite de l'action en urbanisme et aménagement - Formaliser à différentes échelles, par la maîtrise des méthodes d'analyses, quantitatives et qualitatives, techniques et/ou sensibles, et celle des outils de conception et représentation (dessin, cartes, SIG, CAO...) une connaissance utile dans la conduite de l'action et du changement en urbanisme et aménagement (y compris des retours d'expérience) et la diffuser sous des formes appropriables et mobilisables par les différentes familles d'acteurs (praticiens, communauté scientifique, habitants et usagers, élus, acteurs économiques et associatifs...) - Identifier, mobiliser et animer des parties prenantes (citoyens, acteurs socio-économiques, acteurs tiers) et organiser la coproduction et le partage des connaissances avec des publics divers (communautés scientifiques, opérationnelles, citoyens : habitants et usagers, élus, techniciens, acteurs socio-économiques...) - Formaliser et synthétiser des enjeux opératoires d'organisation spatiale et fonctionnelle de secteurs urbains, de villes ou de territoires, identifier les problématiques urbaines, sociales et socio-environnementales qui leur sont propres et les mettre en débats avec les acteurs concernés afin de co-construire des stratégies urbaines ou territoriales agiles - Adapter le choix des principes, des démarches et des instruments d'urbanisme, de planification spatiale ou écologique et d'aménagement urbain et territorial, au regard de contextes territoriaux et urbains différenciés (politiques, institutionnels, juridiques, financiers, économique), en anticipant leurs effets et leurs capacités de mutation - S'approprier et reformuler des enjeux urbains, socio-environnementaux et territoriaux pour accompagner l'élaboration d'un projet d'urbanisme ou d'aménagement urbain dans une démarche de co-production avec les acteurs concernés 	

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION
<ul style="list-style-type: none"> - Organisation des interfaces entre maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre, maîtrise d'usage et avec les habitants, les utilisateurs et les usagers - Programmation urbaine - Gestion du droit des sols - Rédaction de cahiers des charges de consultation de prestataires conformes aux enjeux des transitions sociales et environnementales - Conseil et aide à la décision éclairée des décideurs politiques, administratifs et économiques - Recrutement des différents prestataires et partenaires intervenants dans le processus, tant en phase de conception (études) que de réalisation (travaux) - Veille stratégique et opérationnelle (politique, scientifique, législative, juridique, culturelle et sociale) 	<ul style="list-style-type: none"> - Élaborer des projets d'urbanisme et des interventions sur l'espace en articulation avec les documents sectoriels (développement économique, mobilité, tourisme et loisirs, environnement, programmation d'équipements...) des collectivités ou des niveaux infra/supra locaux et savoir définir des critères d'évaluation des projets dont les résultats pourront être mobilisés dans une visée stratégique au regard de la conduite de l'action en urbanisme et aménagement - Traduire ou faire traduire les partis pris d'aménagement urbain ou territoriaux, en vérifier la faisabilité et construire leur programmation dans le temps et dans l'espace en mobilisant les outils de représentation spatiale (croquis, dessin, cartes, Système d'Information Géographique -SIG, Conception assistée par Ordinateur -CAO) - Mettre en œuvre, lors de l'élaboration ou de la révision de documents réglementaires d'urbanisme, les différents principes spatiaux de programmation urbaine (densité, mixité, recyclage foncier et renouvellement urbain, trames écologiques et lutte contre les îlots de chaleur, etc.), les différents principes temporels (usages transitoires des espaces, gestion de l'incertitude et l'évolution des normes, etc.), les faisabilités techniques, économiques, financières et juridiques des projets - Identifier, coordonner et animer une gouvernance locale en identifiant les complémentarités et les contradictions entre initiatives et interventions publiques et privées et intégrer les logiques qui structurent les jeux d'acteurs, les principes de gouvernance, les éléments de contexte juridique (droit de l'urbanisme) ainsi que les législations afférentes (code de l'environnement, code du patrimoine, code civil, code de commerce...) dans un processus de projet d'urbanisme et d'aménagement - Appréhender les modalités de financement des projets d'aménagement urbain et de co-financements spécifiques, les logiques de bilan financier des opérations d'aménagement urbain et les différentes procédures administratives requises pour engager le projet d'urbanisme et d'aménagement - S'inscrire dans le cadre d'organisation des marchés publics, s'approprier les évolutions réglementaires, législatives (planification écologique) et les pratiques alternatives (démarches participatives, usages éphémères, etc.), notamment les démarches expérimentales et les démonstrateurs pour tester en temps réel des solutions urbaines éphémères, innovantes et adaptatives, en collaboration avec l'ensemble des parties concernées - Appréhender la mise en œuvre des projets d'urbanisme et d'aménagement dans l'espace et dans le temps en s'inscrivant dans un système d'acteurs complexe et en créant les conditions d'une mise en œuvre collective (transmission des éléments, outils, méthodes, y compris d'évaluation, pertinents) 	

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION
	<ul style="list-style-type: none"> - Maîtriser le cadre juridique d'action publique, des obligations professionnelles et des règles déontologiques au sein des collectivités locales, de la fonction publique et d'autres sphères professionnelles et adopter une posture responsable dans un rôle d'aide à la décision aux élus des collectivités territoriales et aux maîtrises d'ouvrage publique et privée - Appréhender les dimensions systémiques et pluridisciplinaire, l'éthique et les valeurs (intérêt collectif, habitabilité des espaces, justice et responsabilité tant spatiale, sociale qu'environnementale, valeurs patrimoniales) des métiers et des pratiques professionnelles de l'urbanisme et de l'aménagement afin d'inscrire sa pratique individuelle dans le cadre collaboratif qui caractérise la conduite des études et des projets dans ce champ d'action - Appréhender les complexités et les incertitudes (sociales, économiques, environnementales et politiques) et être en mesure de les articuler aux enjeux de transitions à travers une posture proactive en matière d'environnement, d'éthique et de transitions écologiques - Penser et gérer l'urgence comme le temps long en appliquant des processus dialogiques <p><i>Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national. Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.</i></p>	